



LE JOURNAL DU

CASIP-COJASOR FONDATION 1809

ת"ש

#10

MAI/JUIN
2022

NUMÉRO OFFERT

DONNER DE L'ESPOIR, CHANGER LA VIE



« Et vous aimerez l'étranger car vous avez été étrangers en Egypte ».

A de nombreuses reprises, lors de son histoire, les actions de la Fondation Casip-Cojasor ont

été orientées vers les réfugiés. Elle est la noble héritière de la tradition des deux entités qui la compose, le CASIP (ex CBIP) et le COJASOR qui fusionnèrent en 2000 pour devenir la Fondation Casip-Cojasor.

Dès 1880, le CASIP accueille les Juifs venus de Russie et d'Europe centrale, victimes de l'antisémitisme.

Après la Shoah, c'est le COJASOR qui va mener une action de reconstruction et coordonner le support moral et matériel aux survivants. Jusque dans les années 1970, le COJASOR accueillera des réfugiés égyptiens, roumains, hongrois et soviétiques, victimes de l'antisémitisme ou de régimes totalitaires.

A partir des années 1950, le CASIP va accueillir et aider les Juifs d'Afrique du Nord venant de Tunisie, Maroc et Algérie.

Le judaïsme a toujours été particulièrement sensible à l'étranger, à celui qui est déraciné. C'est établi dans son acte fondateur. Cela commence par Abraham qui quitte sa terre d'adoption H'aran pour la terre promise après que son père Terah' ait lui-même quitté Ur, berceau de la civilisation.

La possession de la terre n'est jamais durablement garantie, et ce n'est que la conduite morale vers son prochain, la justice sociale, la façon dont l'étranger est traité, qui donne une légitimité à cette possession. L'histoire du peuple juif ne se focalise pas sur des batailles glorieuses mais sur une histoire morale.

C'est en tant qu'étranger que le peuple juif naît en Egypte et cela imprègne profondément nos valeurs.

Qui est l'étranger ? C'est celui qui a perdu ses repères, c'est le réfugié, c'est la personne âgée ou même l'enfant qui se retrouve dans une nouvelle école.

La fête de Pessah' que nous avons célébrée, est la fête par excellence qui fixe les repères. Savoir qui nous sommes, quelles sont nos valeurs et surtout comment nous les transmettons.

A la Fondation Casip-Cojasor, nous agissons quotidiennement pour rétablir ces repères perdus, grâce à une attention personnalisée et bienveillante auprès des personnes dans le besoin, des personnes âgées, en situation de handicap, et aujourd'hui avec les réfugiés Juifs d'Ukraine.

Au Seder de Pessah', nous déclarons qu'à chaque génération, c'est-à-dire quelque-soit le cycle de l'histoire, il faut que chacun se considère comme étant lui-même sorti d'Egypte.

Nous sommes tous des réfugiés.
Henri Fiszer, Président de la Fondation.

LE GRAND DOSSIER

LES REFUGIES
ET LA FONDATION

Page 2

ZOOM SUR...

LE FOYER MICHEL
CAHEN

Page 4

EVENEMENT

AIDANT(E)S AIDE (E)S,
LA COURSE DES HEROS

Page 7



i24NEWS Français on Twitter

"Paris: un hôtel à Bastille mis à disposition par la fondation Casip-Cojasor pour accueillir des réfugiés ukrainiens Les détails avec Noémie Halioua (@NaomiHall) <https://t.co/cHnelzr7kw>"
twitter.com

Face à l'invasion Russe et marquée par sa propre Histoire, la communauté juive française a très vite réagi pour apporter son aide aux Juifs d'Ukraine. Récit en pages 2 et 3.

ACCUEILLIR LES JUIFS D'UKRAINE !

Les institutions communautaires se sont unies comme jamais pour organiser une vaste opération humanitaire. Récit.



Sarah Binabout, directrice adjointe du Pôle d'intervention sociale

La guerre d'Ukraine a été déclarée le 24 février, mais depuis plusieurs jours déjà, des milliers de civils sont sur les routes pour fuir l'armée Russe. Sur le terrain, l'American Joint, historiquement engagé sur l'accueil des immigrés Juifs depuis plus d'un demi-siècle, a déjà commencé à aider des personnes à passer les frontières des pays européens voisins. A Paris, les grandes institutions communautaires que sont le Casip-Cojasor, le FSJU, l'OSE ou l'OPEJ se mobilisent pour proposer leur aide. Des contacts sont établis avec les communautés juives d'Odessa, de Kiev et des autres régions pour identifier ceux qui veulent partir et organiser leur voyage. L'accueil des réfugiés devient alors une priorité : **« Au départ chacun a fonctionné avec ses propres moyens, il y a eu des initiatives formidables mais on a très vite compris que pour aider un maximum de personnes il fallait nous coordonner et nous appuyer sur les compétences particulières de chaque institution pour couvrir tous les besoins »** explique Karène Fredj, la directrice générale du Casip-Cojasor.

Leur apporter une aide globale

Face à l'importance du nombre de réfugiés, une cellule opérationnelle a été mise en place pour chapeauter les différentes coordinations sur le terrain. **« Il faut une planification très rigoureuse pour que toute cette organisation fonctionne bien. Aujourd'hui, après une période de rodage, nous sommes en ordre de marche pour accueillir plusieurs centaines de réfugiés et nous savons que cela peut durer »** souligne Karène Fredj.

Quelques soient les moyens par lesquels ils sont arrivés à Paris, tous les réfugiés sont d'abord accueillis dans un hôtel au cœur de Paris. Là, les besoins de chacun sont évalués avant d'être pris en charge. Sarah Binabout, Directrice Adjointe du Pôle Intervention Sociale, et responsable de la coordination sociale,

souligne l'importance d'un accompagnement global : **« La plupart sont des femmes avec des enfants ou des familles qui sont partis précipitamment avec très peu de choses, parfois juste leurs papiers »**.

Les premiers besoins essentiels comme le logement, l'alimentaire, les besoins matériels (vêtements, hygiène) sont fournis immédiatement par le collectif des institutions juives de France, mais aussi grâce à une solidarité communautaire impressionnante, qui a joué à plein avec l'afflux de centaines de dons de toutes sortes.

Selon les compétences requises, les institutions travaillent seules ou en équipe dans les différentes coordinations. Pour l'état de santé des réfugiés par exemple **« C'est l'OSE avec son centre medico-social qui assure le suivi médical et psychologique et qui met en place des consultations spécialisées et des permanences d'urgence avec un réseau de médecins en majorité bénévoles »** ajoute Sarah Binabout.

Les familles sont ensuite rapidement relogées dans des appartements plus pérennes dont beaucoup ont été prêtés gracieusement ou loués. D'abord en région parisienne, en Lorraine puis dans d'autres régions, où on travaille à identifier et valider les capacités d'hébergement, de scolarisation et de vie juive pour accueillir les prochains.

Les aider à préparer l'avenir

La France offre aujourd'hui un asile provisoire à tous les Ukrainiens jusqu'à la fin des hostilités. Mais pour obtenir le précieux titre européen de protection temporaire, il faut faire des démarches auprès des préfectures. C'est le service spécifique d'accueil des réfugiés du Casip, (Ndlr. Un service qui existe depuis 1880), qui a pris en charge la régularisation administrative des réfugiés. **« La majorité ne parle que l'Ukrainien et le Russe ou l'hébreu, alors on a engagé une interprète russophone, et nous avons aussi une assistante sociale qui parle russe, Anastasia. C'est elle qui est le pivot de l'accompagnement administratif auprès de la préfecture, ce qui est une priorité »** témoigne Sarah Binabout. Cette régularisation va en effet leur permettre de bénéficier de la sécurité sociale, leur donner le droit de travailler et de toucher une subvention de l'état. En attendant, le Casip-Cojasor offre une première aide financière pour démarrer.

La plupart des jeunes et des adultes expriment très vite une volonté de s'insérer et devenir autonomes : **« Nous avons beaucoup de demandes pour apprendre le français, pour scolariser les enfants et surtout pour les aider à trouver un travail »**. Un groupe de bénévoles a d'ailleurs pris en charge cette mission et travaille à évaluer les compétences et à identifier des emplois possibles pour ceux qui le souhaitent. De nombreux enfants ont pu rentrer à l'école et des cours de français sont déjà organisés.

La majorité des Juifs Ukrainiens arrivés en France déclarent vouloir repartir chez eux dès la fin de la guerre,

pour retrouver leurs proches et reconstruire leur vie. Qui peut prédire quand cela leur sera possible ? En attendant, l'entre-aide et la solidarité restent présents.

UN REFUGE EN PLEIN PARIS

Une petite rue animée avec ses terrasses de cafés bondées et l'accueil chaleureux d'un hôtel à Bastille : c'est la première impression de Paris que reçoivent en arrivant ceux qui ont quitté leur ville et leur maison la peur au ventre. Rencontres.

Dans le petit lobby de l'hôtel entièrement réservé par le FSJU, on croise aussi bien des Juifs orthodoxes venus d'Ouman que des laïcs de Dniepr ou d'Odessa. On reconnaît les tous nouveaux arrivants à leur air un peu perdu. Révital Soussy, travaille à la Fondation Casip-Cojasor et passe avec aisance de l'hébreu à l'anglais. Elle répond aux questions, note les demandes, offre un café et allège l'atmosphère d'un sourire ou d'une plaisanterie. Depuis le 3 mars, ils arrivent par vagues successives. Certains sont venus avec quelques affaires et d'autres ont à peine eu le temps de partir avec leurs papiers et ce qu'ils portaient sur eux.

« Honnêtement on s'attendait à recevoir des personnes effondrées, mais tous sont d'un courage incroyable et dès leur arrivée ils s'activent pour régulariser leur situation, et demandent à apprendre le français. Mais c'est vrai que certains ont vu des choses terribles et beaucoup manifestent quand même un état anxieux » raconte Révital qui connaît l'histoire de chacun : **« Tous ont de la famille, des amis, des collègues qui sont là-bas, certains se battent, c'est très angoissant pour eux »**.

« Je vie entre la peur et l'espoir » Alyssa d'Odessa

Dans un coin, une mince jeune fille envoie des messages sur son portable : Alyssa à 25 ans, elle est cheffe de projet et vit à Odessa avec son petit ami qui est resté là-bas avec sa famille. Son père et son beau-père sont à Kilivograd dans le centre du pays **« On communique par message, ils ont peur, ils essayent de continuer à travailler mais avec les bombes et le bruit des sirènes c'est le stress »**. Elle a aidé sa mère et sa sœur à partir pour l'Allemagne mais il n'y avait pas de place pour elle, alors elle est montée dans un bus du Joint qui partait pour Paris. Elle essaye de ne pas se laisser abattre : **« Paris est magnifique mais je**



Réunion d'information le 16 Mars 2022 à la Fondation

n'ai pas la tête à apprécier. Je travaille sur un projet avec des organisations en Israël pour aider des femmes qui subissent des violences des soldats russes à la frontière de Donetsk. On a réussi à en sauver quelques-unes, c'est déjà ça. Alyssa sourit, mais on la sent tendue, elle confie : *« des fois je crois qu'on va gagner et puis je me laisse envahir par la peur et je n'y crois plus, c'est difficile d'être seule ici »*. Elle attend sa régularisation pour chercher du travail, elle parle très bien l'anglais et surtout elle essaye de garder l'espoir de retrouver les siens en Ukraine.

« Je ne sais pas de quoi sera fait demain », Ephraïm d'Ouman

Révitil Soussy parle à une femme âgée : *« elle est venue avec sa fille et sa petite fille, 3 générations de femmes, les hommes sont restés en Ukraine, ils n'ont pas le droit de sortir du pays. Elle s'inquiète beaucoup »*. Elle salue ensuite Ephraïm, qui lui répond dans un français très correct. Il est Franco-Ukrainien, il est né il y a 40 ans à Aix les Bains et il arrive d'Ouman où il était cadre dirigeant dans la société de traiteur, sur le site du pèlerinage de Rabbi Nahman de Bratzlav. *« Tous les Juifs ont quitté Ouman, certains sont partis en Israël, il ne reste là-bas que les employés non juifs et les soldats de la base militaire. Alors on a laissé nos appartements ouverts pour servir d'abris, on a aussi ouvert les hangars de nourriture qui étaient déjà pleins pour Pessah'. C'est normal de les aider, on travaille ensemble et ils manquent de tout, alors que sur le pèlerinage on a la plus grande cuisine d'Europe ! »* explique Éphraïm. Il est venu à Paris avec sa femme et ses deux jeunes enfants. Il avoue se sentir flotter sans pouvoir se projeter dans l'avenir, mais il envisage de plus en plus de rester en France :

« j'ai peur pour mes enfants, quand la guerre sera finie il va y avoir une période de chaos et de corruption, tout le monde possède des armes et l'extrême droite remonte, ça va être dangereux pour nous ». Pour l'instant il attend d'être relogé dans un appartement et cherche du travail *« c'est plus facile pour moi parce que je parle français ! Mais peut être qu'après la guerre, quelque chose de nouveau va s'ouvrir, avec un nouveau départ ? J'espère vraiment ! »*

« Je suis en colère et effrayée : comment cela va se terminer ? » Oxana de Vinitsa

Brune et élégante, Oxana signe des papiers sur le bureau : elle emménage demain avec son mari dans un appartement en région parisienne. Elle parle très bien l'anglais et gère un centre de Fitness à Vinitsia où son mari est administrateur de la synagogue. Ses 2 enfants de 17 et 22 ans ont réussi à partir en Israël, mais sa mère et la famille de sa sœur qui pensaient aller à Riga sont toujours coincés en Ukraine : *« Les russes ont commencé à bombarder la ville, on a compris qu'il fallait partir mais sans savoir où aller, on a juste pris quelques affaires et sauté dans le premier bus qui partait. En Roumanie une organisation juive nous a offert de venir à Paris »*. Oxana est très en colère : *« je vois les images à la télé et je me demande combien de nos proches sont morts, je n'arrive pas à croire qu'on puisse tuer des gens comme ça »*. Elle essaye d'avoir des nouvelles de sa famille, de ses amis et de ses employés, mais c'est compliqué. Elle veut retourner en Ukraine : *« nous avons des biens là-bas, mais je ne sais même pas si mon centre sera toujours debout. Les maisons sont détruites, des amis dorment chaque soir dans un endroit différent, c'est de la folie ! »*

Elle est inquiète mais veut garder son sang-froid : *« on a obtenu la protection temporaire et on va essayer de préparer notre retour et d'aider depuis ici ceux qui sont restés là-bas. Nous on a eu de la chance »* dit-elle en essayant de sourire.

Claudio le réceptionniste qui est Roumain parle aussi anglais et français, il est toujours prêt à aider et à renseigner les uns et les autres. Eva est russe mariée à un français, elle a postulé pour le poste d'interprète : *« j'étais très mal quand la guerre a commencé, il fallait que je fasse quelque chose pour aider »*. Enfin avec Révitil Soussy qui parle hébreu, dans le hall de l'hôtel c'est un peu la Tour de Babel, sauf que là tout le monde arrive à se comprendre et, au-delà des mots, il y a la solidarité et l'envie de soutenir toutes ces personnes jetées dans la tourmente du jour au lendemain.

LA FONDATION CASIP-COJASOR SUR TOUS LES FRONTS DE L'ACTION SOCIALE ET EN PREMIERE LIGNE FACE A LA PRECARITE



URGENCE POUR LES RÉFUGIÉS JUIFS D'UKRAINE

POUR FAIRE UN DON :

Toutes les cartes de crédit et PayPal
(site sécurisé) www.casip.fr / 01 49 23 71 40

Virement bancaire : IBAN FONDATION CASIP COJASOR International : FR76 1751 5900 0008 0429 8891 163
France : 17515 190000 108042988911 163
(Prêt à consommer) (Prêt à consommer) (Prêt à consommer)

Domiciliation : Caisse d'Épargne Ile-de-France
BIC : CEP AFRPP751

POUR TOUTES DEMANDES / QUESTIONS :

Lundi à Jeudi : 9h30 - 17h30
Vendredi : 9h30 - 14h

Téléphone : **+33 1 44 62 13 13** + choix 6

WhatsApp / SMS : **+33 7 57 09 24 61**

Email : refugiés.ukraine@casip-cojasor.fr

BESOINS URGENTS : LOGEMENTS, BÉNÉVOLAT, VÊTEMENTS CHAUDS (PROPRES ET LAVÉS), DENRÉES "CACHER" NON PÉRISSABLES (PRÊT À CONSOMMER), PRODUITS D'HYGIÈNE, COUCHES BÉBÉ, LITS PARAPLUIE, POUSSETTES, JOUETS, PAPIER ET CAHIERS, FEUTRES... TÉLÉPHONES ET CARTE SIM



La Fondation Casip-Cojasor accueille, depuis 1880, les Réfugiés juifs d'Europe de l'Est. [WWW.CASIP.FR](http://www.casip.fr)

AU FOYER MICHEL CAHEN, L'ACCUEIL DEVIENT PLURIEL

Historiquement un foyer d'hébergement pour adultes en situation de handicap, le Foyer Michel Cahen élargit son offre d'accueil pour répondre au plus près à la réalité des besoins.

En Mai 2022, le Foyer Michel Cahen diversifie son offre d'accueil. Il garde sa capacité de 41 places en foyer d'hébergement mais 6 de ces places sont maintenant réaffectées dans des appartements autonomes, entièrement rénovés et situés dans la même rue que le bâtiment principal. Il s'enrichit par ailleurs de 6 nouvelles places en foyer de vie, c'est-à-dire réservées à des résidents qui ne peuvent pas ou plus travailler. Cette transformation, longtemps souhaitée par les éducateurs et les familles de résidents, permet désormais d'accueillir plusieurs profils de résidents.

Quand l'humanité prime

Jusqu'ici pour obtenir une place en foyer d'hébergement Michel Cahen, il fallait que les résidents répondent à des critères précis imposés par le règlement de ce type d'établissement. Ainsi, seuls des adultes en situation de handicap âgés de 20 à 60 ans et suffisamment autonomes pour exercer une activité professionnelle et de jour pouvaient y prétendre. Mais, ici comme dans tous les foyers du genre, la direction a souvent dû gérer des situations qui "sortaient du cadre".

« *Quand une personne a des symptômes qui s'aggravent au point qu'elle n'a plus l'autonomie nécessaire pour travailler, ou encore quand un résident atteint la limite d'âge et qu'il n'y a aucune place de libre dans les foyers médicalisés ou que les Ehpad ne sont pas adaptés, qu'est-ce qu'on fait ?* » demande Mickaël Haïk, directeur du Foyer Michel Cahen. Sans oublier que certains vivent ici depuis longtemps, ils y ont leurs repères, leurs amis et leurs habitudes. « *On ne peut évidemment pas les mettre dehors, c'est une question d'humanité tout simplement !* » renchérit Noham Chamama, chef de service au Foyer.

Certes, les équipes d'éducateurs se sont toujours organisées pour gérer au mieux ceux de leurs résidents qui restaient au foyer en journée mais « *nous avons tous l'ambition d'offrir à nos résidents des solutions adaptées aux différents niveaux d'autonomie qui cohabitent au sein du foyer et c'est là toute la philosophie de ce projet* », explique Mickaël Haïk.

L'autonomie en question

Le degré d'autonomie des personnes en situation de handicap reste la principale mesure pour déterminer leur capacité à vivre de façon plus ou moins émancipée. Et parmi les résidents du Foyer Michel Cahen le spectre du handicap est très large avec des personnes très autonomes et d'autres encore fragiles.

L'appartement : l'autonomie reconnue

« *Ce concept d'appartement intégré dans la ville est considéré comme une solution d'avenir et les Maires des grandes villes cherchent tous à constituer un*



Noham Chamama et Mickaël Haïk



Rénovation d'un appartement

parc locatif spécifique au handicap » explique Mickaël Haïk, qui précise que cela ne peut s'adresser qu'aux personnes en capacité d'y vivre.

Zachary Touré, éducateur au Foyer Michel Cahen est partisan de cette innovation : « *cela va exiger un peu plus de travail, mais on peut enfin apporter une réponse juste à ceux de nos résidents que l'on voit évoluer au quotidien et qui font tout pour progresser et correspondre aux exigences* ». Les 6 places qui s'ouvrent en appartement concernent en effet des personnes qui sont bien intégrées dans une vie professionnelle, qui savent prendre soin d'eux même et qui sont capables d'acquérir de nouvelles

compétences. Chaque appartement accueille en colocation 3 personnes du même sexe, avec des espaces partagés en commun et des chambres individuelles. Mais ils ne seront pas pour autant livrés à eux même : « *ils restent encadrés par les équipes du foyer où ils seront toujours bienvenus pour dîner ou suivre des activités s'ils le souhaitent* » souligne Noham Chamama.

Le foyer de vie : la protection des plus fragiles

L'autre changement majeur c'est que ces 6 places désormais libérées au foyer d'hébergement ont été

réaffectées à l'accueil en Foyer de vie, celles qui sont les plus demandées. Elles concernent les personnes qui ont une bonne autonomie dans leur vie quotidienne et dans leurs déplacements, mais qui ne peuvent pas (ou plus) travailler en ESAT* ou en activité de jour, et qui pourront désormais vivre au foyer en journée. **« On en discute beaucoup entre nous. Il nous faut maintenant proposer des ateliers le matin et l'après-midi, pour ceux de nos résidents qui restent là, et officialiser un vrai planning avec un coordinateur d'activités. Je suis certain que c'est une bonne chose, et comme cela tout le monde peut trouver sa place »** souligne Zachary Touré.

Par exemple pour un jeune adulte en situation de handicap, le foyer de vie peut être une passerelle vers une activité professionnelle s'il acquiert suffisamment d'autonomie. **« Tout est lié, et cela permet d'offrir beaucoup plus de souplesse et d'évolution pour nos résidents »** explique Noham Chamama qui est convaincu du rôle essentiel des foyers d'hébergement dans le dispositif handicap.

Ces 2 appartements et les 6 places en foyer de vie ouvrent, à moyen terme, des opportunités d'accueil jusqu'ici inenvisageables pour le Foyer Michel Cahen, et en font un lieu qui compte dans le parc d'hébergement du handicap à Paris.

**ESAT : Les établissements ou services d'aide par le travail (ESAT) sont des établissements médico-sociaux. Ils offrent aux personnes en situation de handicap, des activités diverses à caractère professionnel et un soutien médico-social et éducatif en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social.*

*** SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale. Les SAVS sont des services sociaux qui ont pour vocation d'apporter un accompagnement adapté aux adultes en situation de handicap, en favorisant le maintien ou la restauration des liens sociaux, dans le milieu familial, scolaire ou professionnel et en facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.*



HAWA, 37 ANS : « L'APPARTEMENT, C'EST JUSTE UNE ÉTAPE POUR MOI »

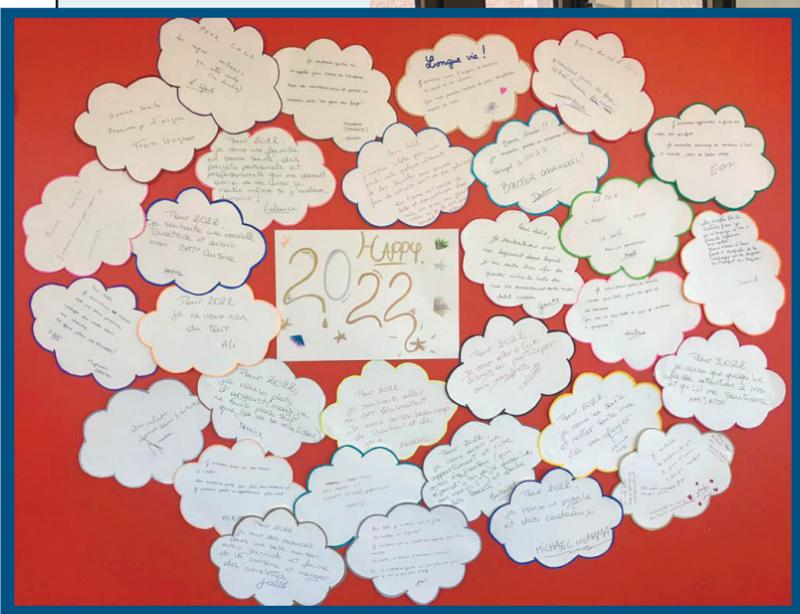
Hawa vit au Foyer depuis 3 ans et travaille comme employée de cantine dans un ESAT. C'est une femme posée qui parle avec conviction de la façon dont elle veut évoluer. Elle décrit de son "projet de vie" avec un grand sourire : **« Après 3 ans ici, l'appartement ce sera j'espère un pas de plus vers la liberté : j'ai trop envie de faire ma vie toute seule »**. Elle ne cache pas appréhender quand même le changement : **« c'est la première fois que je vais vivre comme ça, plus indépendante, alors j'ai un peu peur, c'est normal, mais je sais cuisiner, faire le ménage et la lessive, alors je suis sûr que ça va aller »**. Comme la plupart des résidents qui se sont portés candidats, Hawa a déjà identifié une autre résidente, elle aussi candidate, avec laquelle elle s'entend bien pour partager la colocation. Mais cet appartement ne serait qu'un passage : **« mon idée c'est ensuite d'aller dans un appartement avec un suivi SAVS**, où je serai vraiment seule sans colocataires et où je pourrais être vraiment libre, avec quand même un peu d'encadrement du foyer. Je suis contente de le faire par étape. »** Elle sait que les noms de ceux qui iront en colocation dans les appartements vont être connus très bientôt : **« j'ai hâte que ça arrive ! »** et elle ne doute pas un instant en faire partie.



DAVID, 52 ANS : « J'AI ENVIE DE PRENDRE MON INDÉPENDANCE »

David lui, travaille à un poste administratif dans un ESAT, c'est quelqu'un de très sociable avec la parole facile. Très vite il raconte sa vie au foyer depuis 20 ans et son envie de tester une plus grande autonomie : **« Moi j'ai fait le tour du foyer, j'ai participé à tous les ateliers, les stages de ski et de cheval et à tous les voyages qui étaient organisés, maintenant j'ai envie de vivre comme les autres et je suis capable vous savez ! »**. David est très entouré par sa famille qu'il voit souvent. Il est aussi très autonome et fait partie de ceux qui espèrent logiquement pouvoir intégrer un appartement. Pourtant, après réflexion, il ajoute : **« le souci c'est la cohabitation : ça dépend des personnes. Et quand on ne s'entend pas avec tout le monde ça peut devenir un problème ! »**. Il est certain que cette solution d'hébergement nécessite un minimum commun et une compatibilité entre des colocataires voués à partager un appartement sur une longue période. David est visiblement préoccupé par cet aspect même s'il tente de se rassurer : **« Ça peut marcher ! »**. Le changement implique pour certains une prise de risque importante et c'est justement le rôle de la Direction de rassurer chacun, tout en veillant à préserver l'équilibre de tous.

Pour Yvan, Hawa ou David, obtenir une place dans les nouveaux appartements, c'est réaliser leur rêve d'un "vrai" chez-eux ! Ils sont nombreux parmi les résidents du Foyer à avoir déposé leur candidature.



YVAN, 39 ANS : « IL FAUT QUE J'AVANCE DANS MA VIE »

Yvan travaille dans un ESAT* de conditionnement alimentaire et vit depuis de longues années déjà au Foyer Michel Cahen. Il ne cache pas son envie d'évoluer, de "changer d'air" comme il dit. Calme, très autonome, il fait partie de ceux pour qui vivre en appartement serait une véritable chance : **« Je suis prêt à déménager et à faire tout ce qu'il faut pour avoir une petite vie normale »** dit-il avec sérieux. Ce qui le séduit aussi c'est d'être "chez lui" : **« Ce ne sera pas la même ambiance, ça fait du bien de pouvoir parfois se poser, au calme, sans le brouhaha de tout le monde »**. Et puis c'est l'occasion de se prouver à lui-même qu'il en est capable : **« j'ai vraiment envie d'apprendre des nouvelles choses, comme faire la cuisine, ça j'aimerais beaucoup ! »**. Est-ce qu'il ne craint pas une trop grande indépendance ? **« Non, les éducateurs vont venir nous voir et je ne serai pas vraiment seul parce que c'est une colocation. Il y a aussi mon ami Gregory qui est mon voisin au foyer, il est prêt à tenter l'expérience. Tous les deux on est bien avec tout le monde, alors ça va »**. On sent qu'Yvan réfléchi depuis longtemps à ce projet : **« jusqu'ici il n'y avait pas de place, j'espère de tout mon cœur que cette fois j'aurai une chance d'avoir un chez moi, et ma mère et mon grand frère me soutiennent ! »**

ROMEO WAGNER : MONITEUR ÉDUCATEUR AU FOYER MICHEL CAHEN

En quoi consiste le métier de moniteur éducateur ?

Cela consiste à assister dans les gestes de la vie quotidienne des adultes en situation de handicap mental et/ou psychique, âgés de 20 à 60 ans. On est une sorte de « substitut familial » On co-construit un projet de de vie, réévalué tous les deux ans.

Que représente pour vous, votre métier de Moniteur éducateur au sein de la Fondation ?

C'est une fondation communautaire, avec beaucoup de bienveillance où tout le monde se sent à sa place, dans le respect de l'autre. Il y a un esprit convivial qui fait ressortir nos valeurs, ainsi que celle de la fondation. Je suis fier de pouvoir contribuer à cela. Au Casip-Cojasor on a une vraie culture du terrain, de l'éducatif. Toutes les personnes recrutées dans le médico-social connaissent le métier. Des métiers qui évoluent, où tout le monde doit s'adapter. Une énergie qui impulse de la réflexion et des améliorations pour l'ensemble de la Fondation. Dans les coulisses, il y a des personnes qui font avancer les choses.

Comment se déroule une journée ?

La journée type va débuter à 13h et se finir vers 21h30. De 13h à 17h c'est un temps informel où on planifie, on travaille sur nos écrits, on se retrouve en équipe. Ce sont des temps d'échanges et de réflexion. Après 17h c'est un moment d'accueil, les résidents peuvent venir dans notre bureau pour faire le point, contacter un tuteur. 18h est un moment très important du foyer où les infirmiers libéraux viennent pour faire les soins quotidiens pour certains des résidents. Un moment assez « sportif ». Vers 18/19h on propose des activités en fonction de l'emploi du temps et de l'organisation et vers 19/20h repas, suivi d'activité ou de temps d'accompagnement.

Comment les équipes s'organisent ?

Un moniteur éducateur s'occupe de 5 à 6 personnes mais en réalité on est éducateur des 40 personnes qui vivent au foyer ! On travaille ensemble sur leur projet de vie, on définit des objectifs et le parcours pour y parvenir. On a une liberté d'organisation de travail qui nous permet de bien travailler. Cette latitude est primordiale car on travaille avec de l'humain et il y a beaucoup d'imprévus. L'imprévu c'est 80% du boulot. La dimension la plus importante dans le métier d'éducateur c'est le travail d'équipe et ce travail s'inscrit dans le projet de la Fondation.

Si je devais schématiser, la Fondation représente le corps général. La colonne vertébrale c'est l'équipe, le cerveau, la direction et le projet d'établissement, le système nerveux : le PRAC. Les poumons qui font fonctionner le tout, ce sont nos résidents. Si un des organes vient à manquer ça ne peut pas fonctionner !

Quels sont les principales qualités qu'il faut avoir pour être moniteur-éducateur ?

D'abord Il faut vouloir faire ce métier, il faut de la volonté et de l'envie sinon on n'y arrive pas. Les qualités primordiales sont la bienveillance et l'empathie, il faut se mettre au niveau des personnes que l'on accompagne, à leur hauteur. Être à l'écoute, avoir une bonne observation des choses. Et du bon sens, pour le bien-être de la personne, il faut savoir prendre des décisions. Dans ce métier il y a beaucoup d'imprévu, c'est le côté humain. On partage des moments intimes avec eux. Car oui, on est éducateur chez eux, dans leur vie. On a tendance à l'oublier.

Un évènement en particulier qui vous a plus sensibilisé ?

On a accueilli une jeune femme, qui représente bien le « virage » chez les personnes que l'on accueille au Foyer. Elle a été placée à 16 ans en foyer d'accueil,



puis en foyer jeune travailleur et a été ensuite orientée d'urgence au Foyer Michel Caen par sa curatelle. Elle était dans l'opposition totale, ne souhaitait aucune aide, mais on savait que c'était une bonne orientation. Elle est pleine de capacités, autonome, elle a du répondant, est intelligente et vive d'esprit. Elle a un handicap cognitif léger, et petit à petit, à force de travailler sur la confiance avec elle, elle arrive à admettre qu'elle se sent bien ici. Je suis très heureux d'avoir pu y contribuer.

On fait un métier qui intéresse peu de personne, on ne le fait pas pour l'argent, on le fait pour des gens qui ont besoin de nous. Et ce sont des valeurs dans notre société qui peuvent manquer. On le fait en toute humilité. J'aime en parler car c'est un métier passionnant.



Depuis 213 ans, nous partageons

Un réseau social

actif 365 jours par an

Mais le nôtre n'est pas **virtuel**

SERVICES SOCIAUX ET LIEN SOCIAL



CASIP-COJASOR FONDATION 1809

Faire un don c'est, donner de l'espoir pour changer leurs vies

Faites votre don avant le 8 juin 2022* et **déduisez-le à 75% de votre IFI****

*pour les départements 55 à 95 et les DOM. Autres départements, nous consulter.
**dans la limite de 50 000€

<p>VOUS N'ÊTES PAS ASSUJETTI À L'IFI ?</p> <p>Déduisez votre don à 75% de votre impôt sur le revenu jusqu'à 1000€ (66% au-delà dans la limite de 20% du revenu imposable)</p>	<p>CHEF D'ENTREPRISE ?</p> <p>Déduisez votre don à 60% de votre impôt sur les sociétés (dans la limite de 0,5 % du CA HT)</p>
--	--

PAR INTERNET : WWW.CASIP.FR
PAR TÉLÉPHONE (VIREMENT BANCAIRE) : 01.49.23.71.40
PAR CHÈQUE : 8 RUE DE PALI-KAO 75020 PARIS

Site sécurisé (toutes cartes de crédit - reçu Cerfa envoyé par e-mail).

C'EST REPARTI POUR LA COURSE DES HÉROS !

Le 19 juin au domaine national de Saint-Cloud sera l'occasion de mobiliser et de rassembler les soutiens de la Fondation autour de cet événement. La Course des Héros réunit chaque année plus de 400 associations & fondations autour de valeurs d'engagement & de solidarité.

L'événement se déroulera de 8h30 à 14h avec au programme des services et des animations dédiées aux enfants avant et après la marche / course. La «Course des Héros», c'est unir les générations autour d'un même projet de solidarité, et créer une dynamique de groupe avec 50 coureurs sur le départ.

L'objectif : Soutenir les aidant (e)s et les aidé(e)s.

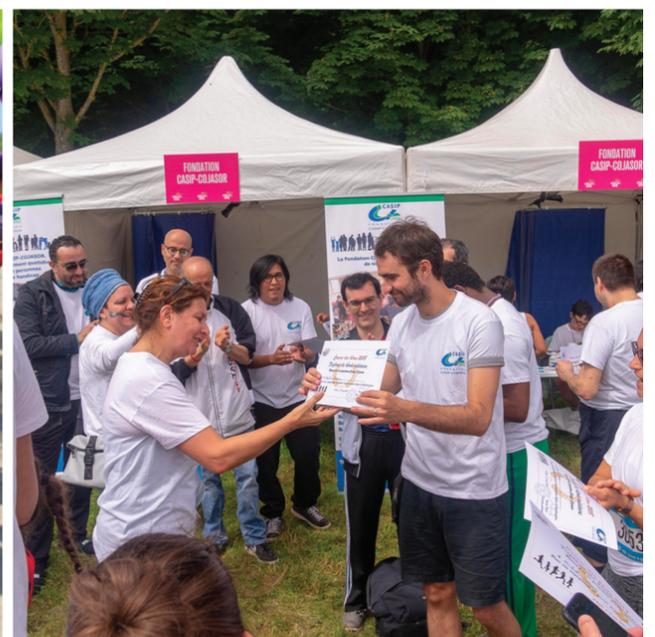
LE RENDEZ-VOUS QUI CÉLÈBRE L'ENGAGEMENT

La Course des Héros est l'occasion de mobiliser et de rassembler les soutiens de la Fondation autour d'une activité à la fois ludique et solidaire. En amont de l'événement, les personnes inscrites collectent des dons au profit de la Fondation pour valider leurs participations.

Le Jour J, les inscrits participent en marchant ou en courant sur le format qui leur ressemble (2km, 6km, 10km ou défi libre).

Chaque participant recevra :

- > Un t-shirt CASIP-COJASOR «Course des Héros 2022»
- > Un diplôme d'engagement solidaire



LE RENDEZ-VOUS DE TOUTES LES CAUSES

La Course des Héros rassemble depuis 2009 chaque année plus de 10 000 participants autour des valeurs d'engagement et de solidarité.

En 2022, les Héros pourront se mobiliser partout en France à travers le format connecté ou participer dans l'une des 4 villes proposées.

18 M€ de dons depuis 2009 au profit de plus de 400 causes



Le format connecté
19 juin 2022

Les villes
Bordeaux-Merignac
12 juin 2022
Paris
19 juin 2022
Lyon
26 juin 2022
Nantes
3 juillet 2022

Comment ça marche ?

- 1 - les participants s'inscrivent individuellement ou en famille, en payant les frais d'inscription et collectent des dons en ligne auprès de leurs amis et proches. Vous pouvez choisir votre défi : marche ou course.
- 2 - pour valider leur participation, ils doivent atteindre un objectif de collecte obligatoire, qui dépend de la nature de leur inscription (individuelle, famille 2 personnes, famille 3 personnes).
- 3 - la collecte de dons se fait par le biais de la page de collecte : <https://registration.alvarum.com/fr/i/event/2241/fundraising-team/2105>
- 4 - Rendez-vous le jour J, pour réaliser votre défi et passer une matinée festive et familiale.

On compte sur vous pour faire rayonner la Fondation autour de vous et qu'un maximum de participant(e)s courent/marchent le 19 juin.



SOUTENEZ LA FONDATION EN FAISANT DE VOTRE IMPÔT UN GESTE DE SOLIDARITÉ CHOISI

Votre don IFI vous donne droit à une réduction fiscale avantageuse. Découvrez toutes les informations pour faire un don défiscalisé en 2022. Le don IFI : un choix Pour renforcer votre générosité et contribuer à sortir de la précarité un grand nombre de bénéficiaires de nos services.

Bien que seuls les foyers fiscaux dont le patrimoine immobilier est supérieur à 1,3 M€ soient assujettis à l'impôt sur la Fortune Immobilière, c'est le patrimoine immobilier dès 800 000€ qui est imposé. Un mécanisme de décote permet de lisser l'impôt pour les foyers fiscaux dont le patrimoine immobilier est inférieur à 1,4M€.

L'IFI est calculé sur la valeur de votre patrimoine net taxable en appliquant le barème suivant :

VOTRE PATRIMOINE	VOTRE DON	VOTRE IMPÔT IFI
1 500 000 €	5 200 €	0€
2 000 000 €	9 867 €	
3 000 000 €	20 920 €	
4 000 000 €	34 253 €	
5 000 000 €	47 587 €	
6 145 000 €	66 667 €	

DÉDUISEZ DE VOTRE IFI 75% DU MONTANT DE VOTRE DON

Désormais, les dons à des organismes d'intérêt général (appelés dons IFI) constituent la seule manière de réduire son IFI entre le 1er janvier et jusqu'à la date limite de déclaration. Vous pouvez déduire 75% du montant de votre don à la Fondation Casip-Cojasor, dans la limite de 50 000€ (soit un don de 66 667€). Pour réduire à 0 votre IFI, divisez le montant de celui-ci par 0,75 afin d'évaluer le montant de votre don.

Pour les foyers fiscaux dont le patrimoine immobilier est inférieur à 1,4 million d'euro, la décote est calculée de la manière suivante : montant de l'IFI - (17500 - 1,25% du patrimoine net taxable)

Exemple de décote :

PATRIMOINE NET TAXABLE	IFI THÉORIQUE	DÉCOTE	IFI À PAYER
1 300 000	2 500	1 250	1 250
1 310 000	2 550	1 125	1 425
1 320 000	2 600	1 000	1 600
1 330 000	2 650	875	1 775
1 340 000	2 700	750	1 950
1 350 000	2 750	625	2 125
1 360 000	2 800	500	2 300
1 370 000	2 850	375	2 475
1 380 000	2 900	250	2 650
1 390 000	2 950	125	2 825
1 400 000	3 000	0	3 200

DÉDUISEZ DE VOTRE IMPÔT SUR LE REVENU 75% DU MONTANT DE VOTRE DON

Vous pouvez déduire 75% du montant de votre don à la Fondation Casip-Cojasor, jusqu'à 1000€. Au-delà et dans la limite de 20% de votre revenu imposable, jusqu'à 66% du montant du don. En cas d'excédent, vous bénéficiez d'un report sur les cinq années suivantes. Votre don avoir été effectué avant le 31 décembre 2021.

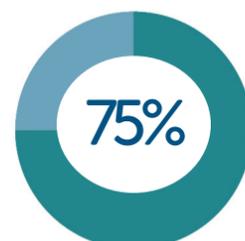
POUR FAIRE UN DON

- Sur le site internet sécurisé : www.casip.fr (toutes cartes de crédit – reçu Cerfa envoyé par email ou par courrier). Calculez le montant de votre don et de votre déduction fiscale (IFI ou IR)
 - Par téléphone au 01 49 23 71 40
 - Par virement bancaire en vous renseignant au : 01 49 23 71 40
 - Par chèque libellé au nom du Casip-Cojasor.
- Fondation Casip-Cojasor : 8 rue de Pali-Kao 75020 Paris
- A nos bureaux sur rendez-vous. Service Relations Donateurs : 01 49 23 71 40

Journal réalisé par le service communication et fundraising
 Contributrice : Sonia Cahen-Amiel / Conception : Agence Will & Gab
 Les articles restent la propriété exclusive de la FCC et ne peuvent être reproduits d'aucune façon sans accord préalable écrit.

DÉDUISEZ DE VOTRE IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS 60% DU MONTANT DE VOTRE DON

Vous pouvez déduire 60% du montant de votre don à la Fondation Casip-Cojasor. Pour le calcul du montant de la réduction d'impôt, l'ensemble des versements y ouvrant droit sont retenus dans la limite de 20 000 € ou de 5 pour mille, lorsque ce dernier montant est plus élevé. Lorsque cette limite est dépassée au cours d'un exercice, l'excédent de versement donne lieu à réduction d'impôt au titre des cinq exercices suivants, après prise en compte des versements effectués au titre de chacun de ces exercices, sans qu'il puisse en résulter un dépassement de cette même limite.



Vous êtes redevable de l'Impôt sur la Fortune Immobilière / Revenu **75% de votre don** est déductible de votre impot



Vous êtes redevable de l'Impôt sur le Revenu **66% de votre don** est déductible de votre impot (A partir de 1000€)

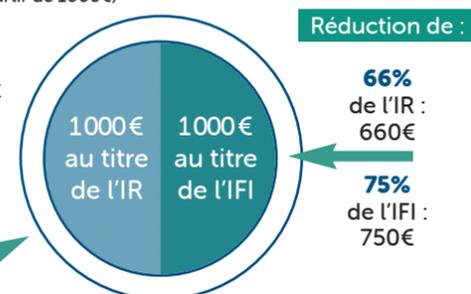


Vous êtes redevable de l'Impôt sur les Sociétés **60% de votre don** est déductible de votre impot

RÉPARTITION DE VOTRE DON : VOS AVANTAGES FISCAUX

Les avantages fiscaux de l'IFI et de l'impôt sur le Revenu ne sont pas cumulables pour un même don. Vous pouvez en revanche répartir votre don entre les deux dispositifs.

Ainsi, un don de 2 000 € peut être par exemple déclaré



QUELLES SONT LES DATES LIMITES DE DÉCLARATION ?

Les dates de déclaration de votre Impôt sur la Fortune Immobilière sont désormais les mêmes que celles de votre Impôt sur le Revenu. La date d'exigibilité du paiement de l'IFI, comme pour l'Impôt sur le Revenu, varie selon le mode de règlement. Vous avez jusqu'à la date limite de déclaration pour effectuer votre don. C'est la date de réception du don par la Fondation Casip-Cojasor qui est prise en compte.

Vous résidez	La date limite de déclaration d'impôt en ligne est le :
Zone 1 (départements du 01 au 19 et non-résidents)	24 mai 2022 à 23h59
Zone 2 (départements du 20 au 54 et 2A et 2B)	31 mai 2022 à 23h59
Zone 3 (départements du 55 au 95 et 971 à 976)	8 juin 2022 à 23h59

Judi 19 mai 2022, 23h59 : date limite de déclaration au format papier par voie postale
 Dates limites de paiement de l'IFI : **mi-septembre ou mi-novembre en fonction de l'avis reçu**

QUELLES SONT LES DATES LIMITES POUR DÉFISCALISER EN FAISANT UN DON ?

Afin d'être déduit de votre Impôt sur la Fortune Immobilière, votre don doit nous parvenir avant la date limite de dépôt de votre déclaration d'Impôt sur le Revenu, puisqu'elle inclut désormais votre déclaration d'IFI en annexe. C'est la date de réception de votre don qui fait foi. La date prise en compte est :

- Chèque : celle de la réception de votre chèque par la Fondation Casip-Cojasor. Il faut donc bien tenir compte des délais postaux.
- Virement : celle de la date de crédit du compte de la Fondation Casip-Cojasor.
- Internet : la date de transaction.

Notre conseil : faites votre don en ligne de façon 100 % sécurisée en tenant compte du plafond de votre carte bancaire.

CE QU'IL FAUT RETENIR : VOTRE DON IFI

Quelles sont les réductions fiscales dont vous pouvez bénéficier en faisant un don solidaire ? Si vous êtes redevable de l'IFI, 75 % du montant de votre don sont toujours déductibles de cet impôt (réduction limitée à 50 000 €, ce qui représente un don de 66 667 €). Par exemple, votre don d'une valeur de 1000 € vous reviendra après déduction fiscale à 250 €. Pour l'IFI 2022, les dons pris en compte pour bénéficier d'une réduction d'impôt sont ceux effectués entre la date de déclaration de l'IFI 2021 et la date limite de déclaration de l'IFI 2022.

Comment bénéficier de la réduction fiscale sur l'IFI 2022 ? Pour bénéficier de votre réduction d'impôt, il vous suffit de mentionner le montant de votre don sur votre déclaration d'IFI. Il est nécessaire de conserver votre reçu fiscal.